

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 septembre 2022 à 20h30

Date de convocation : 1^{er} septembre 2022

Président de séance : Bruno COASSY

Secrétaire de séance : Sabine MILLET

Présents : Bruno COASSY, Daniel PRUD'HOMME, André RABUT, Bernard GAGNAIRE, David QUERAT, Serge GUEDON, Sabine MILLET, Nathalie MATTANA, Solange MAUGE, Maryse REY

Excusées : Sandrine RONDEPIERRE

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 27 mai 2022 qui est adopté à l'unanimité.

1- Point budgétaire, état des réalisations en dépenses et recettes.

La trésorerie de la commune est à ce jour de 81 000 € sachant que nous avons réglé le programme des chaudières pour 37000 €.

Nous avons perçu dans le courant du mois 'août le fond de concours de 5000 € de Forez Est pour les chaudières, et 5000 € de l'état dans le cadre du plan de relance pour la transformation numérique en vue de la modernisation de nos logiciels de comptabilité et passage à la comptabilité M57.

Nous sommes ans l'attente du versement des subventions suivantes :

Voirie 2020 département : 8 199 €

Solidarité département : 1664 €

FCTVA : 4 700 €

SIEL Renolution (Chaudières) : 6 689 €

SIEL Prime Chaleur 80 % du montant soit : 4 410 € 20 % seront versés dans 12 mois : 1 102 €

2- Etat d'avancement programme changement des chaudières dans les logements communaux :

Les chaudières sont installées, la mise en route doit avoir lieu le 14 septembre, une visite de contrôle a été effectuée par les services du SIEL.

3- Etat d'avancement travaux de voirie :

Nous avons soldé le programme voirie 2020 avec la réalisation de PATA et débuté le programme 2022 avec également du PATA. Les travaux de la cours de la Mairie sont prévus pour le printemps 2023. En ce qui concerne les écluses, nous attendons l'accord du département pour réaliser les travaux.

Réunion de la commission voirie le 8 octobre à 10h pour établir le programme 2023.

4- Travaux lotissement :

Avancement des constructions en cours.

Les lots 5,7 et 9 sont en cours de construction, avec des niveaux d'avancement différents.

Les lots 3 et 6 sont habités.

B- avancement du projet privé de création de 2 parcelles dans le prolongement du lotissement.

Des travaux de terrassement ont été effectués. D'autres concernant l'alimentation en électricité sont prévus le 15 septembre. Un fourreau sera posé nécessitant une découpe de chaussée face au lot n°8 et tranchée dans la partie communale enherbée où se trouve la réserve incendie.

Un permis de construire vient d'être accordé sur la parcelle la plus basse.

La seconde parcelle vient d'être vendue un permis de construire sera prochainement déposé.

C- remplissage réserve incendie et signalisation :

Suite à la vérification effectuée par le service de secours et d'incendie, il s'est avéré que la citerne était quasiment vide. Après un contact avec le Syndicat des Monts du Lyonnais, SUEZ a posé un compteur le branchement existait, la citerne a été remplie et des panneaux réglementaires ont été posés pour la signaler.

5- Bâtiments communaux :

A- Petits travaux Mairie et Salle des Fêtes.

L'entreprise LAFFAY a réalisé l'isolation du placard situé dans l'entrée de la mairie, l'ancienne porte d'entrée extérieure a été enlevée et remplacée par des moellons, un enduit a été réalisé (régie par la commune). A la salle des fêtes à l'emplacement de l'ancienne porte côté église des travaux d'isolation et de peinture ont été réalisés par l'entreprise LAFFAY montant total Mairie Salle des Fêtes 1700 €. Le limiteur de son a été installé à la salle des fêtes par David QUERAT ainsi que les éclairages du local communal.

Une commission est chargée de faire des propositions pour réaliser une fresque à l'emplacement de l'ancienne porte de la Mairie.

B- Compte rendu de visite de l'architecte conseil pour l'appartement de la mairie (document en annexe).

Suite à la visite de l'architecte de conseil des préconisations de travaux ont été faites pour améliorer la performance énergétique du logement. Un estimatif chiffré des travaux sera effectué avec pour objectif d'obtenir des aides et une programmation pour 2023.

6 – Compostage collectif :

De nouveaux bacs de compostage collectif ont été installés derrière les conteneurs de tri sélectif par les services de Forez-Est, une information sera transmise aux ménages concernés.

L'implantation de bacs semi-enterrés de collecte d'ordures ménagères et tri sélectif est à l'étude par la communauté de communes.

7- Etat d'avancement implantation des antennes-relais sur BUSSIÈRES et STE AGATHE-EN-DONZY :

Dans le cadre du programme NEW-DEAL de déploiement d'antennes sur tout le territoire national, les communes de Bussières et Ste Agathe ont été retenues, L'opérateur Orange a été désigné pour réaliser les travaux. Une réunion est programmée en Sous-Préfecture le 22 septembre.

8 - Délibération pour la convention avec Forez-Est permettant l'accès à la plateforme SIG (système d'information géographique)

Le conseil municipal approuve la convention à l'unanimité des membres présents.

9 - Présentation du dispositif conseillé numérique de Forez-Est. :

La communauté de communes de Forez-est met à disposition des communes, un conseiller numérique. Baptiste Ploton a pour missions de développer l'autonomie numérique sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Le conseiller numérique permet la mise en place d'ateliers ouverts à tous les habitants du territoire de la communauté de communes Forez-est.

10 – Délibération contrat de location salle des fêtes :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le contrat de location relatif à la Salle des Fêtes.

11 – Groupement d'achat pour la réalisation du schéma directeur assainissement :

Afin de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser tous les 10 ans un diagnostic assainissement, il est proposé dans le but de réduire les coûts, un groupement d'achat au niveau de la communauté de communes de Forez-Est. L'objet du groupement d'achat concerne la passation du marché public de prestations intellectuelles en vue de la réalisation de 13 Schémas Directeurs Assainissement, de la rédaction de la convention de groupement à la notification du marché Un réunion est programmée le 14 septembre.

Le Président de séance
Bruno COASSY



La Secrétaire de séance
Sabine MILLET

